

1 Droit à l'égalité



- Personne ne doit me traiter différemment
- J'ai droit au respect

2 Droit à un accompagnement adapté



Je dois avoir un accompagnement personnalisé et qui correspond à mes besoins

3 Droit à une information claire



Je dois être informé de mes droits

4 Droit de choisir et de donner son accord



Je peux choisir les aides proposées, en me faisant aider par une personne de confiance

12 Droit au respect de la dignité et de l'intimité



Je dois être respecté comme je suis. Mon corps, ma vie privée et mon intimité doivent être préservés.

11 Droit à la pratique religieuse



- Je peux choisir et pratiquer ma religion
- Je dois respecter les autres religions

10 Droit d'exercer vos droits civiques



Je peux voter et donner mon avis.

9 Droit au soutien et à la prévention



Je bénéficie d'un accompagnement adapté et mes proches sont pris en compte

8 Droit à l'autonomie



Je peux me déplacer librement et gérer mes biens personnels, tout en respectant la loi

7 Droit à la protection



Les informations sur ma vie privée restent confidentielles

5 Droit de refuser ou de demander un changement



Je peux demander à changer ou arrêter ma prise en charge

6 Droit de garder les liens avec votre famille



Je peux continuer à voir mes enfants, mes frères et sœurs, mes voisins, mes amis, etc

Charte des droits et des libertés de la personne accompagnée



Val de Cher
services

Notre métier, vous rendre la vie plus facile

RÉSEAU
adédém
La Fédération du domicile